



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DÉCEMBRE 2016

Absents/excusés : Patrick FERRET, Françoise FOURNIER, Gérard NERRIERE

I – BILAN DU THÉ DANSANT DU 15 DÉCEMBRE :

53 personnes présentes (contre 67 l'année dernière) – Il y avait une bonne ambiance, mais il y a de moins en moins de participants.

Le Conseil décide, pour l'année prochaine, de faire un seul bal en décembre, avec de la déco, et au cours duquel seront servies quelques friandises.

II – BILAN DU CONCOURS DE BELOTE INTERNE DU 16 DÉCEMBRE :

34 équipes, soit 68 participants + 5 personnes qui jouaient au rami.

Pour les prochains concours, ainsi que pour le bal de la galette des rois, les boissons seront servies dans la salle 2, afin d'éviter les bousculades devant le bar et pour faciliter le service de l'équipe d'intendance.

III – VOYAGES (sorties à la journée) : désistements

Pour une sortie à la journée, lorsque le paiement est effectué, il n'y a pas d'assurance en cas de désistement.

Le problème s'est posé pour la sortie «BARRETEAU». Avita avait déjà réservé le nombre de places pour le repas et le spectacle lorsque 2 personnes se sont désistées. Étant donné qu'il s'agit d'un cas de force majeure, le Conseil décide de rembourser, à titre exceptionnel, la moitié de la somme versée.

Mais à l'avenir, aucun remboursement n'aura lieu. Il appartient aux personnes inscrites qui se désistent de chercher quelqu'un pour les remplacer, le Club ne pouvant se permettre de dépenser des sommes importantes régulièrement.

IV – DROITS D'AUTEUR DE LA SACEM

Annick a été contactée par la SACEM pour le thé dansant. Une déclaration a été faite, sur laquelle il a été précisé que tout était gratuit.

V – INTERVENTION DE LA PROF DE GYM

Madame Isabelle AUBRET, qui assure la gym le lundi, est salariée de «Gym pour tous». La trésorière établit les bulletins de salaire et nous transmet les factures.

Après bien des démarches, nous avons réussi obtenir les renseignements suivants :

- pour 1 Heure assurée, elle est rémunérée 2 H + 15 euros de frais de déplacement ;
- un contrat a été établi en 2005, mais n'a pas été signé et aucun avenant n'a été fait depuis.

VI – GALETTE DES ROIS

Celle-ci aura lieu le jeudi 5 janvier, avec bal et jeux de cartes.

La galette sera prise cette année à la Boulangerie NEVEUR. Françoise est chargée de s'en occuper.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- **Un spectacle** est proposé au Zénith de NANTES le dimanche 2 avril à 15h «Les Bodin's grandeur nature». Coût du transport + spectacle : 73 euros.

Inscriptions avant le 20 janvier auprès de Nicole GUILBAUD – tél. 02 51 98 33 21

- **VOYAGE EN ITALIE** (Rome, Florence, Venise) du 29 mai au 4 juin) :

A la demande de plusieurs personnes ayant déjà visité la Corse, un voyage en Italie aura lieu du 29 mai au 4 juin. Ce voyage est ouvert à tous, adhérents ou non.
Prix : 1 400 euros

Inscriptions, avec 1^{er} acompte, avant le 15 janvier, auprès de Nicole.

=====

Prochaine réunion : MARDI 7 FÉVRIER 2017 à 9 H 30